

Procédure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	2003/0041(CNS) Procédure terminée
Accord de coopération CE/Russie dans le domaine de la science et de la technologie: renouvellement	
Voir aussi 1999/0133(CNS)	
Sujet 3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques	
Zone géographique Russie Fédération	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	PSE WESTENDORP Y CABEZA Carlos	20/03/2003
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune, défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil Transports, télécommunications et énergie	Réunion 2515	Date 05/06/2003
Commission européenne	DG de la Commission Recherche et innovation	Commissaire	

Evénements clés			
27/02/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0095	Résumé
27/03/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/04/2003	Vote en commission		Résumé
30/04/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0155/2003	
13/05/2003	Décision du Parlement	T5-0194/2003	Résumé
05/06/2003	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
05/06/2003	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2003/0041(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi 1999/0133(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 170-p2; Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3-a1; Règlement du Parlement EP 52-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/5/19288

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2003)0095	27/02/2003	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0155/2003	30/04/2003	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T5-0194/2003 JO C 067 17.03.2004, p. 0026-0066 E	13/05/2003	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 2003/798](#)
[JO L 299 18.11.2003, p. 0020-0020](#) Résumé

Accord de coopération CE/Russie dans le domaine de la science et de la technologie: renouvellement

OBJECTIF : renouveler l'accord de coopération CE-Russie dans le domaine de la science et de la technologie. CONTENU : Par sa décision du 16 novembre 2000, le Conseil avait approuvé la conclusion d'un accord de coopération dans le domaine de la science et de la technologie entre la Communauté et la Russie (se reporter à la fiche de procédure CNS/1999/0133). L'accord entré en vigueur le 10 mai 2001 et conclu pour une période initiale expirant le 31 décembre 2002, est renouvelable d'un commun accord entre les parties pour des périodes supplémentaires de cinq ans. C'est l'objet de la présente proposition qui entend renouveler cet accord pour une nouvelle période de cinq ans, sans modification du texte de l'accord de base afin de maintenir la continuité des relations scientifiques et technologiques entre la Russie et la Communauté européenne. Afin d'accélérer les procédures de renouvellement de cet accord et étant donné que son contenu matériel n'est pas modifié, il est proposé d'utiliser la procédure à une étape à savoir une seule procédure et un seul acte portant sur la signature et la conclusion de l'accord. À noter que la fiche de procédure annexée à la proposition indique que le coût moyen de la gestion et du suivi de la mise en oeuvre de cet accord au plan communautaire, serait de l'ordre de 110.000 EUR par an.?

Accord de coopération CE/Russie dans le domaine de la science et de la technologie: renouvellement

La commission a adopté le rapport de son président, M. Carlos WESTENDORP Y CABEZA (PES, E), qui approuve la proposition sans modifications dans le cadre de la procédure de consultation.

Accord de coopération CE/Russie dans le domaine de la science et de la technologie: renouvellement

En adoptant le rapport de M. Carlos WESTENDORP Y CABEZA (PSE, E), le Parlement européen a approuvé le renouvellement de l'accord de coopération CE/Russie (science et technologie).?

Accord de coopération CE/Russie dans le domaine de la science et de la technologie: renouvellement

OBJECTIF : renouveler l'accord de coopération CE-Russie dans le domaine de la science et de la technologie. ACTE LÉGISLATIF : Décision 2003/798/CE du Conseil concernant la conclusion d'un accord visant à renouveler l'accord de coopération dans le domaine de la science et de la technologie entre la Communauté européenne et le gouvernement de la Fédération de Russie. CONTENU : Avec la présente décision, le Conseil décide de renouveler l'accord de coopération dans le domaine de la science et de la technologie entre la Communauté et la Russie pour une nouvelle période de cinq ans, sans modification du texte de l'accord de base afin de maintenir la continuité des relations scientifiques et technologiques entre la Russie et la Communauté européenne. ENTRÉE EN VIGUEUR : 05 juin 2003. Le nouvel accord s'appliquera à compter du 01.01.2003 jusqu'au 31.12.2007.?